

MASQUE LAVABLE + 3 FILTRES

MASQUE: RÉUTILISABLE - DURABLE JUSQU'À 50 LAVAGES
TECHNOLOGIE AVEC NANO CUIVRE ANTIBACTÉRIEN.

FILTRE: PLEINE EFFICACITÉ JUSQU'À 7 JOURS D'UTILISATION
FILTRATION JUSQU'À 94,6% DES PARTICULES AÉRIENNES.



Gaz naturel renouvelable: projet de plus de 16 M\$ à la ferme Sainte-Sophie

Le 8 juillet 2020 – Modifié à 8 h 13 min le 8 juillet 2020



Par Marie-Ève Veillette



Le ministre Julien durant son allocution. (Photo : Marie-Eve Veillette)

SAINTE-SOPHIE-DE-LÉVRARD. Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, Jonatan Julien, était de passage à Sainte-Sophie-de-Lévrard mardi. Il a annoncé la mise en branle de huit projets en lien avec la production et la distribution de gaz naturel renouvelable (GNR), assortie d'une enveloppe globale de 70 M\$ pour soutenir cette filière.

Les huit projets se partageront 45 M\$, soit 15 M\$ pour appuyer les projets de production et 30 M\$ pour connecter les sites de production de GNR au réseau de distribution de gaz naturel. Ces projets seront déployés à Sainte-Sophie-de-Lévrard (à la ferme Sainte-Sophie, plus précisément) ainsi qu'à Candiac, Saint-Pie, Victoriaville, Chicoutimi, Cowansville, Neuville et Saint-Étienne-des-Grès. La somme restante de 25 M\$ sera attribuée ultérieurement à des projets qui ne sont pas encore identifiés.

«L'an dernier, on a édicté un règlement concernant la quantité [minimale] de gaz naturel renouvelable qui devra être injectée dans le système et livrée par les distributeurs. En 2020, c'est 1% du volume total de gaz naturel qui proviendra de gaz naturel renouvelable. Dès 2023, on veut passer à 2%, pour ensuite atteindre 5% en 2025», mentionne le ministre Julien, précisant que «5% de GNR dans le système de gaz naturel [actuel] représente l'équivalent d'environ 500 000 tonnes de gaz à effet de serre en moins par année».

Il ajoute que le GNR produit et injecté dans le réseau viendra se substituer au gaz naturel d'origine fossile importé de l'extérieur du Québec. «On a des possibilités de production de gaz naturel renouvelable ici. Cette énergie existe, elle est disponible, mais elle n'est pas utilisée. On veut aller la chercher. Et c'est pour s'assurer que la filière se développe au Québec qu'on a choisi d'y aller en crescendo. [On pense que] si on avait imposé dès le départ un seuil de 5%, Énergir aurait trouvé quelqu'un qui produit déjà du GNR pour l'injecter dans le réseau, et l'écosystème n'aurait pas pu être développé», explique par ailleurs le ministre.

**MASQUE LAVABLE
+ 3 FILTRES
USAGE CIVIL**

CERTIFIÉ CE
EFFICACITÉ
BILATÉRALE
À 94,6%

PM2.5
PM2.5
PM2.5

MASQUE
RÉUTILISABLE - DURABLE JUSQU'À 50 LAVAGES
TECHNOLOGIE AVEC NANO CUIVRE ANTIBACTÉRIEN

FILTRE
PLEINE EFFICACITÉ JUSQU'À 7 JOURS D'UTILISATION
FILTRATION JUSQU'À 94,6% DES PARTICULES AÉRIENNES

Go Sport
819 731-1515
WWW.GOSPORTSHAWINIGAN.COM

Il souligne que le projet de la ferme Sainte-Sophie est un exemple concret de la transition énergétique souhaitée, qualifiant même le projet de «particulièrement innovant et motivant».

C'est le Groupe Bioenertek inc. qui en est le promoteur. Il prévoit récupérer un volume de 1,6 million de mètres cubes par année de GNR par le biais de différents intrants (lisier, fumier, paille, résidus verts et intrants commerciaux liquides).

Une subvention de 3,035 M\$ a été octroyée au promoteur pour financer une partie des investissements liés au projet. Ceux-ci sont évalués à 16,25 M\$ et comprennent la construction d'une usine de biométhanisation à proximité de la ferme Sainte-Sophie. Une somme de 6,6 M\$ a aussi été versée à Énergir pour permettre le raccordement de la nouvelle usine à son réseau de distribution.

La mise en service de l'usine devrait avoir lieu à la fin de 2022, sinon au début de 2023.